



CONTRÔLES THERMIQUES

ETANCHEITE A L'AIR
THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DPE & CONFORMITE RT2012/RE2020
CONTRÔLES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION



CONTRÔLES THERMIQUES

Planète Contrôle vous accompagne dans une démarche environnementale et réglementaire vers un bâtiment sain et économe.



QUI SOMMES-NOUS ?

Planète Contrôle est une entreprise indépendante spécialisée dans les contrôles thermiques de tout type de bâtiment (individuel, collectif, tertiaire).

Ces contrôles permettent de :

- Cibler et valider les travaux de rénovation et de construction.
- Valoriser un bien immobilier en cas de vente.
- Localiser les anomalies thermiques (fuites d'air, ponts thermiques, défauts d'isolation,...).
- Obtenir la conformité RT2012 ou RE2020 / ou répondre à un besoin réglementaire

DETAIL DE NOS PRESTATIONS...



CONFORMITE RT2012/RE2020

Tout bâtiment neuf à usage d'habitation doit respecter la RT2012 ou RE2020 (depuis le 1er janvier 2013).

Un formulaire dit «AT3» (formulaire de prise en compte de la RT) doit être remis en mairie suite à un certain nombre de points de contrôle et Planète Contrôle est habilité à vous proposer cette prestation.



Certificat n° MB 0909-1
Qualification 8711 étanchéité à l'air





TEST D'ETANCHEITE A L'AIR



Validez la bonne mise en oeuvre de l'enveloppe d'un bâtiment et décelez les défauts !

Un bâtiment étanche permet d'éviter les apparitions d'humidité et réduit la facture énergétique.

Le test est effectué à l'aide d'une porte soufflante composée d'une bâche et d'un ventilateur.

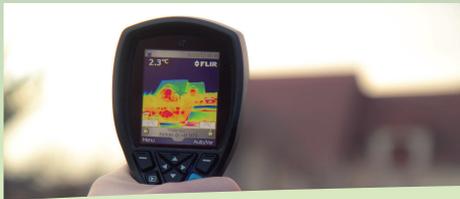
Celle-ci est installée au niveau de la porte d'entrée et met en dépression ou en surpression le bâtiment, ce qui va permettre de faire apparaître les flux d'air parasites et déterminer le coefficient d'étanchéité à l'air.

Déroulement du test :

1. Mise en place de la porte et préparation du bâtiment - lancement de la mesure.
2. Recherche des fuites d'air.
3. Edition d'un rapport de mesure selon la norme NF EN ISO 9972.



Recherche de fuite à l'aide d'un thermo-anémomètre



THERMOGRAPHIE INFRAROUGE

Détecter les problèmes d'humidité, de surchauffe d'installations, inspecter les canalisations, repérer les ponts thermiques.

Pour effectuer ce diagnostic, nous utilisons une caméra thermique. Celle-ci va permettre de qualifier le rayonnement électromagnétique de chaque objet en mesurant la température de surface de parois pour localiser les anomalies (surchauffes, ponts thermiques, dégâts des eaux,...).

Déroulement du diagnostic :

1. Mesure par caméra thermique du bâtiment ou de la partie concernée de celui-ci.
2. Analyse et interprétation des thermogrammes.
3. Elaboration d'un rapport de mesure rédigé selon la norme NF EN 13187 et comprenant l'ensemble des informations du diagnostic (thermogrammes, conditions météo, bilan des anomalies).



ET D'AUTRES SERVICES !

Contrôle réglementaire VMC, contrôle technique de construction (avec un bureau de contrôle agréé COFRAC), DPE neufs,...

S.A.R.L. PLANETE CONTRÔLE
2 rue Boileau, 94490 ORMESSON/MARNE
Téléphone : 01 45 76 23 50
Courriel : info@planete-contrôle.fr
Site : www.planete-contrôle.fr